

ASSOCIATION COMME VOUS ÉMOI

RAPPORT DE GESTION ANNÉE 2022



**COMME
VOUS ÉMOI**

Association Comme Vous Émoi Montreuil

Régie par la loi du 1er juillet 1901

et son décret d'application du 16 août 1901

Déclarée en préfecture de Seine-Saint-Denis

parution au JO du 23/12/1993

Agrément JEP : 93 JEP 01.168

N° Siret : 3953 7841 7000 38 . Code APE : 9002 Z

09 50 77 67 89 . administration@commevousmoi.org

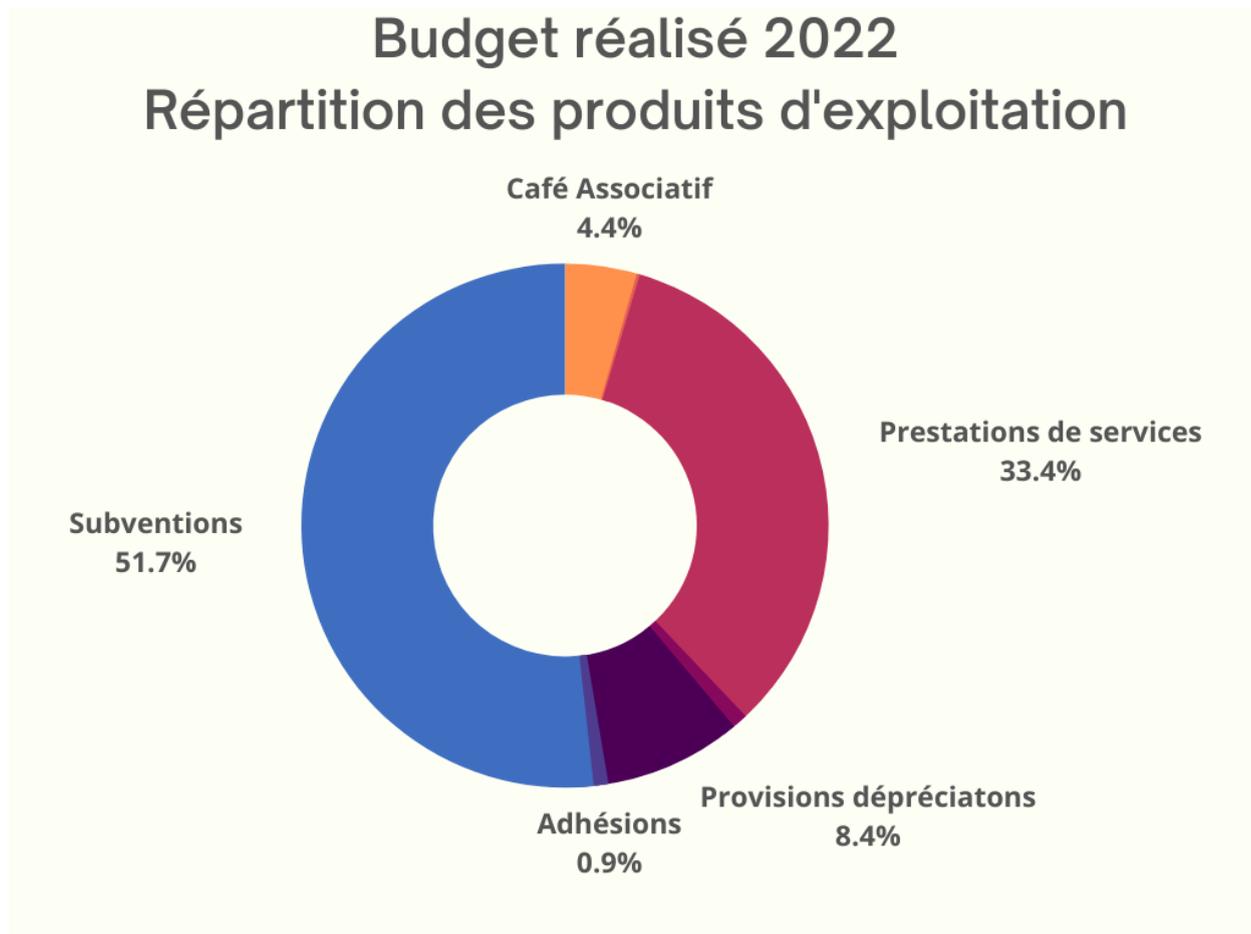
Adresse : 5 rue de la révolution . 93100 Montreuil

I – Bilan financier 2022

Le bilan financier 2022 de **Comme Vous Émoi** traduit une bonne gestion financière qui permet de présenter un **solde excédentaire de 13 107 euros**. Les comparaisons sont réalisées par rapport à l'exercice comptable précédent de 2021.

A – Les ressources

En 2022, **Comme Vous Émoi** présente un **produit d'exploitation de 116 359,08 euros**, presque équivalent à celui de 2021 (117 080€), puisque nous observons une baisse des ressources de seulement 721 euros entre les deux exercices.



Dans le détail, les **prestations de services**, qui correspondent aux mises à dispositions d'espaces régulières ou ponctuelles, représentent 33,4% des ressources. Elles sont en légère hausse par rapport à l'exercice précédent : 38 918€ en 2022 contre 36 489€ en 2021.

En ce qui concerne les **subventions**, elles représentent 51,7% des ressources de **Comme Vous Émoi** pour un total de 60 324€, et présentent une augmentation de 4,5% par rapport à l'année précédente (57 592€).

- **Ville de Montreuil**

L'association est soutenue par la Ville de Montreuil, partenaire financier essentiel, via une convention annuelle de fonctionnement avec le service de la culture. Cette

subvention, d'un montant de 40 000€, permet de financer une partie des charges fixes et de la masse salariale. Son montant est resté le même entre 2021 et 2022.

- **Office Public de l'Habitat Montreuillois (Est-Ensemble Habitat)**

Comme Vous Émoi est locataire d'un bâtiment de près de 1000 mètres carrés dans le bas-Montreuil qui appartient à l'Office Public de l'Habitat Montreuillois. L'association bénéficie d'un loyer modéré, notamment au regard des activités développées avec les habitants des résidences sociales qui entourent les locaux (8 400€ de location immobilière).

- **Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports du 93 - Fonds de Développement à la Vie Associative**

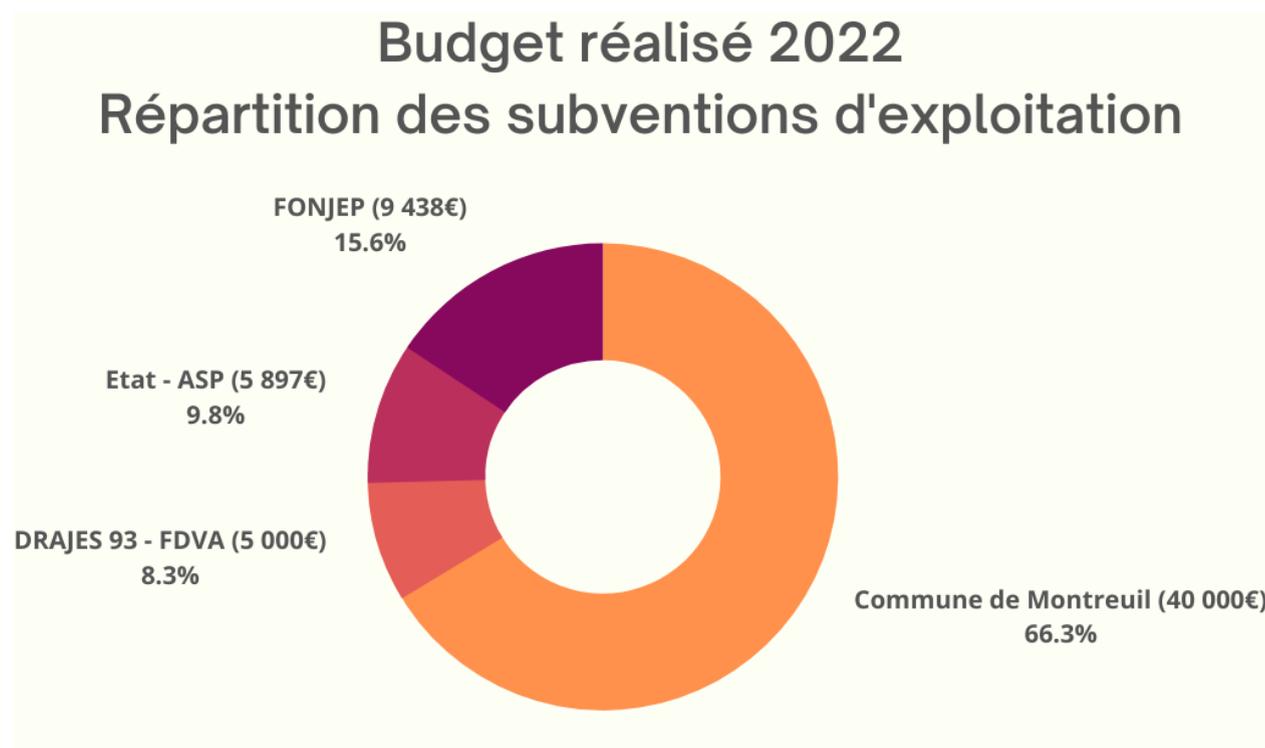
L'association est soutenue par la DRAJES 93 via le Fonds de Développement à la Vie Associative. Cette subvention de 5 000€ est destinée au fonctionnement du Café Associatif "L'Éléphant - Comptoir Culturel". **Comme Vous Émoi** a bénéficié de cette subvention pour 2021 et 2022.

- **Direction Générale de la Cohésion Sociale**

Concernant les aides aux emplois, l'association a obtenu le renouvellement, pour le poste de directrice suppléée en septembre 2019 par le poste de chargée des relations avec les publics et de la médiation culturelle, du Fonds de Coopération de la Jeunesse et de l'Education Populaire (FONJEP). En 2022, l'association a bénéficié de 9 438€ correspondant au reliquat de l'année 2021 et à la subvention de 2022.

- **Etat - Ministère du Travail, du Plein Emploi et de l'Insertion**

En embauchant une chargée de développement pour le Café Associatif en CUI-CAE (parcours emploi compétences), l'association a bénéficié de 5 897€ d'aides à l'emploi.



A l'inverse, **Comme Vous Émoi** n'a pas été subventionné par la Caisse des Allocations Familiales en 2022 pour le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité car les critères d'attribution de cette subvention ont évolué pour soutenir uniquement les accompagnements collectifs des élèves, à l'inverse du format mis en place par l'association qui privilégie l'accompagnement individuel des élèves.

En 2022, l'association n'a pas bénéficié de subvention de la part du Conseil Départemental de la Seine-Saint-Denis puisque la subvention "Plan Rebond" obtenue en 2021 (4 607€) pour l'achat de matériel de captation audiovisuelle était exceptionnelle.

Néanmoins, la perte de ces deux subventions a été compensée par les 5 897€ d'aides à l'emploi (Parcours Emploi Compétences).

Les **autres produits** proviennent des adhésions (1 048€ en 2022 contre 1 345€ en 2021) et des recettes du Café Associatif (5 128€ en 2022 contre 5 146€ en 2021) représentant respectivement 0,9% et 4,4%. Ces ressources se maintiennent au même niveau d'un exercice à l'autre.

Compte tenu de l'impossibilité de vérifier la matérialité de la provision passée en 2021 (5 000€), le Conseil d'Administration a décidé de la reprendre en 2022.

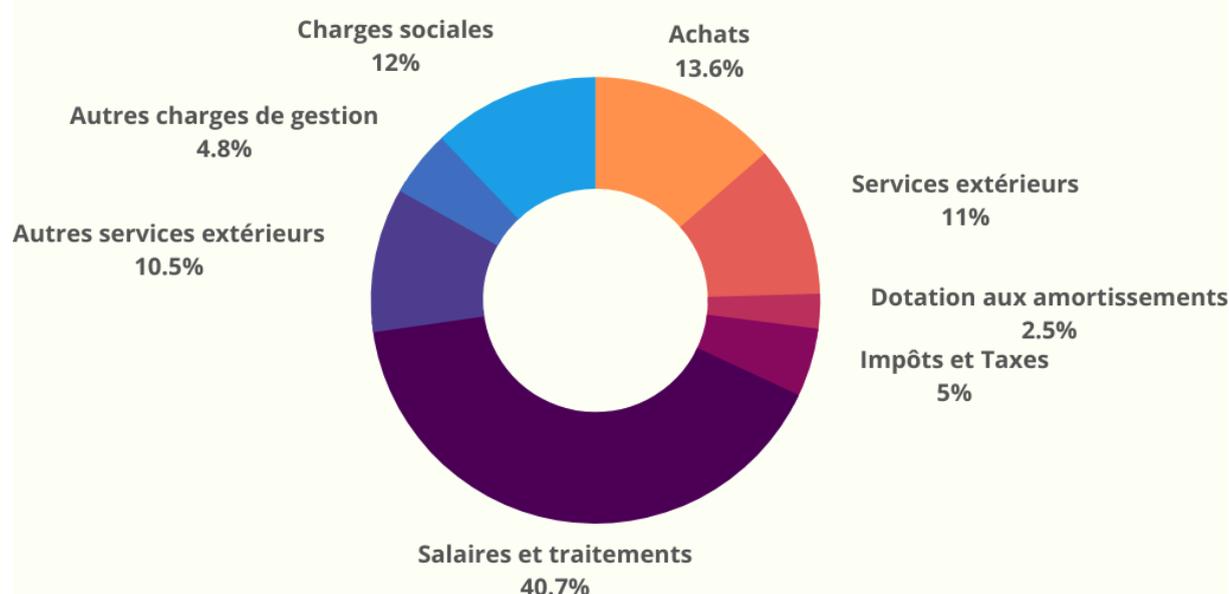
Les 4 840€ restants sont liés à l'abandon des créances, notamment celles de l'Association Cumulus, puisque toutes les démarches entreprises pour recouvrer les sommes dûes se sont avérées infructueuses. Cette reprise de provision est liée aux 4 840€ sur le compte "pertes sur créances irrécouvrables".

B – Les charges

En 2022, **Comme Vous Émoi** présente des **charges d'exploitation de 103 471,83€** soit un total en très légère baisse (moins 1 479€) en comparaison avec les charges de 2021 (104 950€).

Budget réalisé 2022

Répartition des charges d'exploitation



Dans le détail, le montant des **achats** est en baisse par rapport à 2021 (14 041,57€ en 2022 contre 17 910€ en 2021) et représentent 13,6% du total des charges. Cette baisse s'explique surtout par la diminution des achats liés au Café Associatif qui avaient été majoritairement effectués fin 2021.

Les **services extérieurs** sont en légère hausse dû à l'augmentation des cotisations aux assurances (2 009€ en 2022 contre 231€ en 2021) mais absorbées par la diminution des interventions extérieures sur l'entretien dû bâtiment (1 722€ en 2021 contre 92,12€ en 2022). **Comme Vous Émoi** bénéficie toujours d'un loyer modéré de la part d'Est-Ensemble Habitat pour sa mission d'animation de vie de quartier (8 400€ de location immobilière). Ce poste représente 11% des dépenses.

Les **autres services extérieurs** (10 818,18€) sont quant à eux en très nette augmentation (+55%) pour 10,5% du total des charges. Davantage de moyens financiers ont été mis dans la valorisation de la programmation (1 397,37€ en 2022 en supports de communication contre 325€ en 2021). Les changements de cabinet comptable entre 2021 et 2022 ont également doublé les honoraires mais permettent à l'association d'être désormais suivi par deux cabinets (Cabinet Emargence pour les Ressources Humaines et Cabinet Pluriel pour la comptabilité).

La très forte hausse des charges liées aux **impôts et taxes** entre 2021 et 2022 est exceptionnelle car liée à la revalorisation de la Cotisation Foncière des Entreprises sur 2020, 2021 et 2022 dont les sommes restantes ont été basculées sur le résultat de cette année. Ainsi, de 1 343€ en 2021, ces charges augmentent à 5 125,37€ (+282%) et représentent 5% des dépenses.

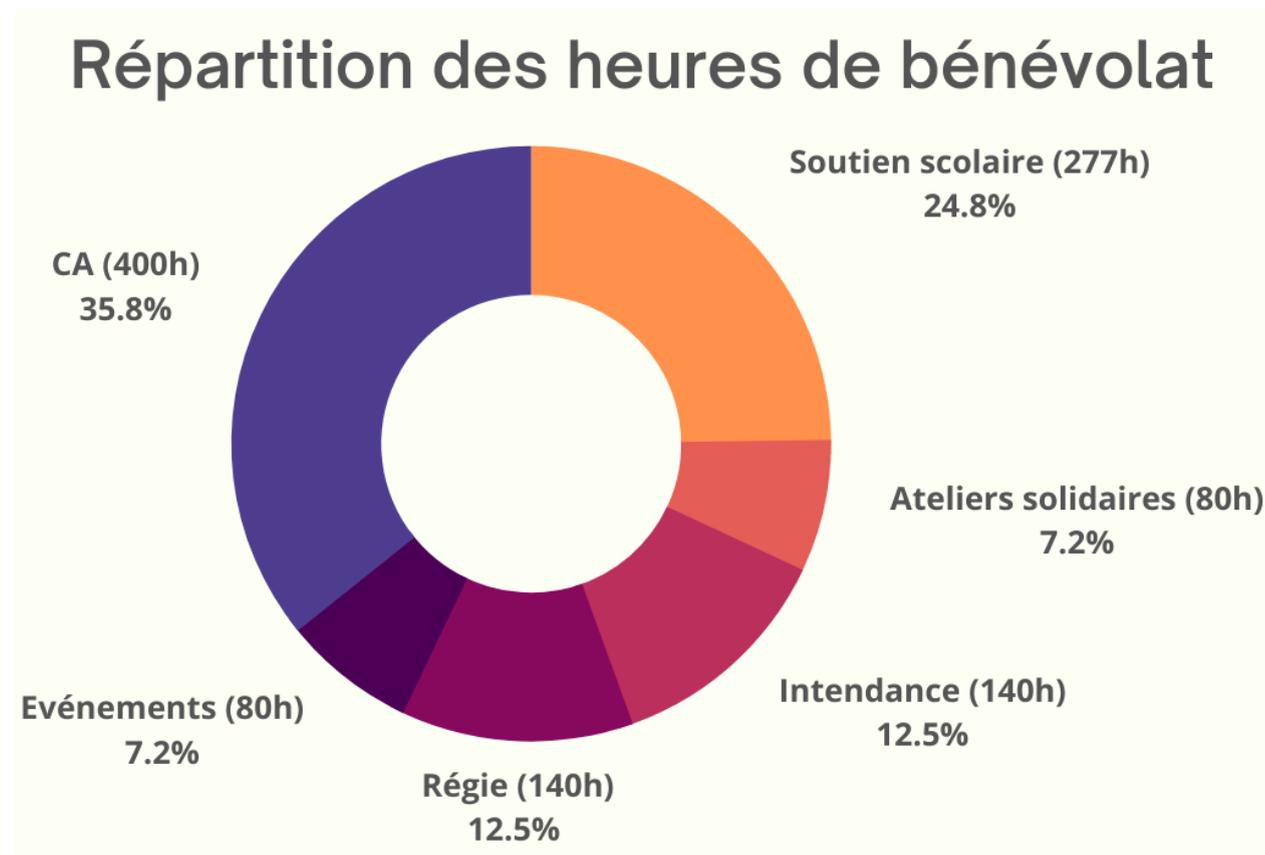
Les **charges de personnels** demeurent le poste de dépense le plus important (40,7%). Les départs de la chargée d'administration en mars puis de la chargée de développement du Café Associatif en juillet font ainsi diminuer les **salaires et traitements** de 53 716€ en 2021 à 42 151,57€ en 2022.

A l'inverse, les cotisations sociales augmentent de 9 229€ à 12 457,76€ en 2022. Cette augmentation des **charges sociales**, malgré une diminution des salaires, trouve son origine et son explication dans le montant des cotisations versées à l'Urssaf entre 2021 (1 529,40€) et 2022 (7 043,70€), puisque **Comme Vous Émoi** avait bénéficié en 2021 d'un dispositif d'aide au paiement des cotisations en faveur des entreprises particulièrement touchées par la crise sanitaire du Covid-19, d'un montant de 5 962€. Sans cette aide, l'association aurait payé 7 491€ de cotisations à l'Urssaf en 2021, ce montant presque équivalent à celui de 2022.

C – Contributions volontaires en nature

Le bilan comptable de **Comme Vous Émoi** intègre les **contributions volontaires en nature** qui sont présentées comme étant en importante augmentation par rapport à 2021 (+68%). En 2022, elles sont valorisées à hauteur de 151 590€, soit l'équivalent de 130% des ressources financières (contre 89 982€ en 2021).

Ainsi le bénévolat est valorisé à hauteur de 41 164€ en 2022 contre 37 771€ en 2021. A noter que les chiffres de 2021 sont strictement identiques à ceux de 2020. Un travail spécifique a été mené par **Comme Vous Émoi** début 2023 pour reconstituer au plus proche les valorisations.



COMME VOUS EMOI

BUDGET REALISE 2022- HT - 04/05/2023

	<i>Montants en euros</i>	<i>Montants en euros</i>
CHARGES	Réalisé 2022	Réalisé 2021
60 - Achats	14 041,57 €	17 910,00 €
Prestation de service (intervenants)	3 895,55 €	3 767,00 €
Electricité	3 086,62 €	2 812,00 €
Fourniture d'entretien et de petit équipement (intendance et activités)	4 135,47 €	3 477,00 €
Fournitures administratives	576,35 €	654,00 €
Marchandises bar et restauration	1 825,90 €	4 467,00 €
Matériel de régie	94,02 €	305,00 €
Matriel et travaux		2 428,00 €
Fournitures autres -Matériels informatique et autres fournitures	427,66 €	
61 - Services extérieurs	11 330,24 €	10 353,00 €
Location immobilière	8 400,00 €	8 400,00 €
Entretien - réparations (BI)	921,12 €	1 722,00 €
Assurances	2 009,12 €	231,00 €
62 - Autres services extérieurs	10 818,18 €	4 842,00 €
Documentation générale		97,00 €
Locations mobilières		51,00 €
Honoraires	5 018,61 €	2 726,00 €
Supports de communication	1 397,37 €	325,00 €
Déplacements, mission, réception	87,89 €	106,00 €
Affranchissements	37,53 €	81,00 €
Frais de télécommunication	1 305,72 €	1 068,00 €
Frais bancaires	244,80 €	240,00 €
Concours Divers Cotisations	2 726,26 €	148,00 €
63 - Impôts et taxes	5 125,37 €	1 343,00 €
Taxe apprentissage	227,30 €	0,00 €
Formation continues	538,07 €	698,00 €
CFE - Taxe Foncière	4 360,00 €	645,00 €
64 - Charges de personnels	54 609,33 €	62 945,00 €
641 - Salaires et Traitement	42 151,57 €	53 716,00 €
Rémunération du personnel :	41 386,37 €	
Congés payés (provisions)	-1 562,00 €	
Indemnités et avantages divers (transport)	827,20 €	
Prime defiscalisé	1 500,00 €	
645- Charges sociales :	12 457,76 €	9 229,00 €
URSSAF	7 043,70 €	
MUTUELLE	717,55 €	
RETRAITE	3 772,97 €	
ASSEDIC		
FNAS	683,20 €	
Autres organismes sociaux	-950,30 €	
AMET- Médecine du travail	330,00 €	
Service Civique	860,64 €	1 183,00 €
65 - Autres charges de gestion	4 954,03 €	8,00 €
66 - Charges financières	0,00 €	0,00 €
67 - Charges exceptionnelles	0,00 €	0,00 €
68 - Dotation aux amort. et aux prov.	2 593,11 €	7 549,00 €
TOTAL CHARGES	103 471,83 €	104 950,00 €

COMME VOUS EMOI

BUDGET REALISE 2022 - HT - 04/05/2023

	<i>Montant en euros</i>	<i>Montant en euros</i>
PRODUITS	Réalisé 2022	Réalisé 2021
70- Ventes de produits et service	38 917,51 €	36 489,00 €
Prestations de services	38 917,51 €	36 489,00 €
Résidence administrative		26 313,00 €
Mise à disposition - Evènements culturels		0,00 €
Mise à disposition - Soutien aux associations		1 907,00 €
Mise à disposition - Evènements citoyens		67,00 €
Résidence de création ponctuelles - Répétitions		1 650,00 €
Mise à disposition - Formations et stages professionnels		3 214,00 €
Ateliers et stages de pratiques amateurs		3 088,00 €
Mise à disposition - autres		250,00 €
Produits activités annexes	0,00 €	0,00 €
Mise à disposition - Evènements privés		
74 - Subventions	60 324,41 €	57 592,00 €
Commune de Montreuil - Culture	40 000,00 €	40 000,00 €
DRAJES 93 - FDVA	5 000,00 €	5 000,00 €
Emplois aidés	5 897,13 €	
CAF	-10,72 €	3 266,00 €
Fonjep	9 438,00 €	4 719,00 €
Conseil Général 93 (Plan rebond)		4 607,00 €
75 - Autres Produits	6 177,77 €	6 496,00 €
Dons et Mécénat entreprises	0,00 €	
Adhésions	1 048,00 €	1 345,00 €
Produits gestion courante	1,44 €	
Buvette / Café Associatif	5 128,33 €	5 146,00 €
Autres produits		5,00 €
76 - PRODUITS FINANCIERS (intérêts 2021)	0,00 €	
77 - Produits exceptionnels	0,00 €	0,00 €
78 - Rep/Prov dépréciation	9 840,85 €	
79 - Transfert charges d'exploitation /ASP	1 098,54 €	16 503,00 €
TOTAL PRODUITS	116 359,08 €	117 080,00 €

COMME VOUS EMOI

Compte de résultat - HT - 04/05/2023

RESULTAT	2022	2021
TOTAL Charges d'exploitation	103 471,83 €	104 950,00 €
TOTAL Produits d'exploitation	116 359,08 €	117 080,00 €
RESULTAT D'EXPLOITATION	12 887,25 €	12 130,00 €
Produits financiers	219,60 €	79,00 €
<i>Intérêts et produits assimilés</i>	219,60 €	79,00 €
Charges financières	0,00 €	0,00 €
RESULTAT COURANT	13 106,85 €	12 209,00 €
Produits exceptionnels	0,00 €	914,00 €
<i>Produits Div. / Exercices antérieurs</i>	0,00 €	914,00 €
Charges exceptionnelles	0,00 €	31,00 €
<i>Autres charges sur op. de gestion</i>	0,00 €	31,00 €
RESULTAT EXCEPTIONNEL	0,00 €	883,00 €
EXCEDENT / DEFICIT	13 106,85 €	13 092,00 €

II – Perspectives financières 2023

Les résultats excédentaires des deux dernières années permettent à **Comme Vous Émoi** d'envisager l'organisation des 30 ans de l'association prévus en 2023 plus sereinement en dégagant ainsi une ligne budgétaire exclusivement dédiée à cet événement.

A – Les ressources

Pour cette année 2023, **Comme Vous Émoi** prévoit des ressources directes quasi équivalentes à l'année précédente, avec une légère augmentation des prestations de services (40 300€), un montant des adhésions équivalent (1 300€) et des recettes liées au Café Associatif avoisinant les 5 000€.

Concernant les subventions d'exploitations :

- **Ville de Montreuil**

L'association a renouvelé sa demande de subvention de fonctionnement d'un montant de 40 000€. En avril, la Direction du Développement Culturel a notifié **Comme Vous Émoi** qu'une subvention d'un montant de 22 000€ a été attribuée à l'association, imposant une clause de revoyure au mois de juin pour la somme restante. Cette décision fait suite à la période de difficultés rencontrée en 2022 au sein de la gouvernance interne de l'association (conflits d'intérêts, révocation des membres de l'ancien bureau).

- **Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports du 93 - Fonds de Développement à la Vie Associative**

L'association a renouvelé la demande de subvention à hauteur de 8 000€, destinée d'une part au fonctionnement du Café Associatif "L'Éléphant - Comptoir Culturel", et d'autre part au soutien à l'organisation des 30 ans de **Comme Vous Émoi**.

- **Direction Générale de la Cohésion Sociale**

En 2023, l'association bénéficiera pour la troisième année du Fonds de Coopération de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire (FONJEP) pour le poste de chargée des relations avec les publics et de la médiation culturelle.

- **Etat - Ministère du Travail, du Plein Emploi et de l'Insertion**

Suite à l'embauche d'un chargé de projet culturel, l'association a fait une demande auprès de Pôle Emploi pour le versement d'une aide, une prise en charge partielle (à hauteur de 40% du SMIC plafonné à 26h/semaine) dans le cadre du Parcours Emploi Compétence.

- **Conseil Général de Seine-Saint-Denis - Appel à projet "Agir in SSD"**

Comme Vous Émoi s'est associé à l'Association Alter Natives pour la seconde édition du Festival Touki, dont la première édition avait eu lieu en 2021 au sein des locaux de l'association. En vue de coproduire les ateliers de fabrication d'instruments traditionnels africains qui auront lieu pendant une semaine dans les locaux avec des jeunes du département et des partenaires locaux de Montreuil, l'association a répondu à l'appel à projet "Agir in SSD" et sollicité une subvention d'un montant de 7 000€.

B – Les charges

Peu de changements majeurs concernant les postes de dépenses en 2023, hormis la création de deux nouvelles lignes budgétaires :

- Une ligne de 1 000€ dans un premier temps dédiés aux activités solidaires : financement de places dans les ateliers et/ou stages pour des familles du territoire éloignés des activités culturelles et des pratiques artistiques ; embauche d'intervenants extérieurs pour des activités et/ou partenariats ponctuelles pour les publics bénéficiaires des activités solidaires ; prise en charges financière de places de spectacles dans d'autres lieux de Montreuil pour les publics bénéficiaires des activités solidaires ; achats de matières premières pour les activités solidaires.
- Une ligne budgétaire dédiée à l'anniversaire des 30 ans de **Comme Vous Émoi**, alimentée à la fois par le développement des ressources propres (prestations de services) et des subventions d'exploitations, mais également par les précédents résultats excédentaires de l'association.

L'embauche d'un chargé de projet culturel pour les 30 ans en avril (CDD temps-plein de 7 mois) et l'accueil d'un volontaire en service civique en mai (mission de 28h/semaine sur 8 mois) permettra de stabiliser l'équipe salariée, fortement impactée par les deux départs en 2022.

Le poste de chargé de projet culturel a pour vocation à être pérennisé et dédié par la suite à, d'une part la gestion administrative et comptable quotidienne de la structure, et d'autre part aux développements des activités et projets solidaires. Deux projets plus ambitieux mais nécessaires sur le territoire sont en phase de réflexion et/ou de développement pour 2024 :

- Rénovation de l'espace cuisine pour offrir un nouvel outil aux acteurs du territoire dans le cadre d'ateliers d'échanges de savoirs, de partenariats lors d'événements avec des associations ou collectifs d'habitants, de moments de rencontres intergénérationnels, de mixité, de création de lien social.
- Création d'une salle informatique pour mener des projets de lutte contre l'illectronisme, organisation de temps de formation aux outils numériques, éducation aux médias.

COMME VOUS EMOI	
BUDGET PREVISIONNEL 2023 HT	<i>AG suite premier envoi rapport de gestion</i>
CHARGES	
60 - Achats	16 400 €
Prestation de service (Ménage)	4 000 €
Electricité	3 600 €
Autres Achats de marchandises	1 000 €
Fourniture d'entretien et de petit équipement (intendance et activités)	2 000 €
Fournitures administratives	500 €
Marchandises bar et restauration	2 500 €
Matériel de régie	1 000 €
Fournitures autres -Matériels informatique et autres fournitures	800 €
Activités solidaires	1 000 €
61 - Services extérieurs	13 504 €
Location immobilière	8 400 €
Entretien - réparations (BI)	3 000 €
Assurances	2 104 €
62 - Autres services extérieurs	9 494 €
30 ans de CVE	0 €
Personnel extérieur (services civiques)	1 344 €
Honoraires	5 200 €
Supports et Outils de Communication	800 €
Déplacements, mission, réception	300 €
Affranchissements	100 €
Frais de télécommunication	1 300 €
Frais bancaires	200 €
Concours Divers Cotisations	250 €
63 - Impôts et taxes	1 900 €
Taxe sur les salaires	1 000 €
Formation continues	
CFE - Taxe Foncière	900 €
64 - Charges de personnels	49 000 €
641 - Salaires et Traitement	49 000 €
Rémunération du personnel :	
Congés payés (provisions)	
Indemnités et avantages divers (transport)	
645- Charges sociales :	
URSSAF	
MUTUELLE	
RETRAITE	
ASSEDIC	
FNAS / FCAP	
AMET- Médecine du travail	
Prov charges CP	
65 - Autres charges de gestion	0 €
Droit d'auteur	
Ecart- regul de reglement	
66 - Charges financières	0 €
67 - Charges exceptionnelles	0 €
68 - Dotation aux amort. et aux prov.	3 000 €
Provision pour travaux	0 €
TOTAL CHARGES	93 298 €

